



DES ACTIONS CONCRÈTES POUR METTRE FIN AUX PROBLÈMES D'ODEURS À SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Saint-Lambert-de-Lauzon, le 11 décembre 2018. – Soucieuse du bien-être des résidents et résidentes de Saint-Lambert-de-Lauzon et de Lévis, la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pose des actions concrètes afin de mettre fin aux problèmes d'odeurs récents émanant du lieu d'enfouissement technique de Saint-Lambert-de-Lauzon.

« Dès les premiers signes d'une odeur anormale dans le secteur de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière, nous avons mis en œuvre nos équipes afin de trouver la source du problème et d'y remédier. Notre plan d'action est clair et nous maintiendrons les efforts jusqu'au retour à la normale pour les résidents, ce qui devrait être complété au début de l'été », affirme Réjean Lamontagne, président du conseil d'administration.

Dès le printemps prochain, la Régie réalisera les travaux de fermeture des deux cellules actuellement en activité, c'est-à-dire leur imperméabilisation et leur raccordement à une torchère permettant la destruction complète des gaz. Ces travaux, initialement prévus au début du mois d'août 2019, sont devancés de trois mois afin de corriger la situation dès la fonte des neiges. Il est important de préciser que rien n'indique qu'un problème existe avec les cellules fermées précédemment.

De plus, afin de remédier à la situation immédiate, la Régie utilise présentement un matériel inerte, soit du sable, comme recouvrement journalier, en lieu et place du matériel problématique. Ce dernier, composé de matériaux de construction broyés, sera dorénavant banni du site d'enfouissement comme matériel de recouvrement journalier pour la cellule actuellement en fin de vie et pour l'exploitation de la future cellule au printemps prochain.

Également, la Ville de Lévis a mandaté une firme d'experts afin de poser un diagnostic complet des gaz odorants générés sur le site. Si d'autres sources d'odeurs sont identifiées, la Régie mettra en place les actions nécessaires pour les enrayer.

Enfin, la Régie reverra prochainement l'ensemble de ses méthodes de travail avec l'aide d'une firme d'experts. En effet, la population produit de moins en moins de déchets *per capita* et la Régie doit tenir compte de cette nouvelle réalité. La durée de vie utile d'une cellule d'enfouissement est passée de 3 ans à 5 ans, ce qui a un impact sur la décomposition des déchets et la génération de gaz odorants.

Les maires de Lévis et de Saint-Lambert-de-Lauzon, qui se sont récemment rencontrés pour discuter de cette problématique, ont réitéré leur confiance dans la Régie et se sont montrés satisfaits des mesures proposées pour régler la situation.

Une quantité minimale de matière organique traitée

Depuis 2011, la quantité de matières organiques enfouies au lieu d'enfouissement technique du site de Saint-Lambert-de-Lauzon a grandement diminué; c'est aujourd'hui plus de 15 000 tonnes de matières compostables qui sont détournées chaque année par le biais du bac brun. C'est donc un très faible pourcentage des matières organiques contenues dans les déchets résidentiels qui est enfoui.

Il faut également souligner que les efforts de réduction, de recyclage et de compostage portent fruit et que la quantité totale de déchets à enfouir à Saint-Lambert est passée de 49 600 tonnes en 2007 à moins de 39 200 tonnes en 2017, et ce, malgré une croissance appréciable de la population et de l'activité économique.

Perspective d'avenir

La Ville de Lévis et la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon travaillent étroitement à préparer l'avenir de l'élimination des déchets générés sur leurs territoires. Elles ont réitéré leur volonté de faire évoluer les méthodes de gestion des matières résiduelles et un comité de travail sera mis en place afin d'étudier les solutions pour l'élimination des déchets et la possibilité d'utiliser les nouvelles technologies disponibles.

Zéro déchet : éliminer à la source

La meilleure solution pour réduire la quantité de déchets produits demeure l'élimination à la source. La Ville et la MRC ont déjà adhéré à la vision Zéro déchet, un mouvement mondial qui vise à réduire la production et l'élimination de matières résiduelles, notamment par une consommation plus responsable. Pour réussir à réduire la quantité de déchets produits, non seulement les familles sont-elles invitées à prendre le virage Zéro déchet, mais également les commerces, les institutions et les industries.

Lieu d'enfouissement technique de Saint-Lambert-de-Lauzon

La Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière appartient à la Ville de Lévis et à la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon. Elle gère le lieu d'enfouissement technique de Saint-Lambert-de-Lauzon qui dessert la population de Lévis et de Saint-Lambert-de-Lauzon depuis novembre 1998.

- 30 -

Source : Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière
Monsieur Louis Fleury, directeur général
418 889-8662